

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Qualifications des enseignant-e-s des hautes écoles

Dans le cadre du mandat du Conseil des hautes écoles, swissuniversities formule les critères minimaux suivants pour les qualifications des enseignant-e-s des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques. Ces critères minimaux sont importants pour l'accréditation institutionnelle selon la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).

Professeur-e-s

HEU	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat (ou, exceptionnellement, dans les disciplines présentant des caractéristiques spécifiques, une qualification équivalente ou la perspective de l'obtenir dans un avenir proche) et, aux niveaux supérieurs, une qualification académique avancée (par exemple, une habilitation) ou une procédure de titularisation menée à bien. • Nomination à la suite d'un appel à candidatures international et d'une procédure de nomination hautement sélective, conformément aux normes de qualité internationales les plus élevées (exceptionnellement, nominations directes conformément aux mêmes normes). • Activité scientifique reconnue au niveau international (notamment publications évaluées, projets de recherche menés à bien). • Expérience et qualification avérées dans l'enseignement universitaire ; activités d'enseignement significatives (fondées sur la recherche) à tous les niveaux, basées sur les résultats de sa propre recherche reconnue au niveau international (unité de l'enseignement et de la recherche). • Références internationales de la carrière universitaire. • En règle générale, les professeurs exercent leur activité principale dans l'institution concernée. Ils apportent une contribution significative à l'enseignement, à la recherche et aux prestations de services dans toutes les matières enseignées.
HEP	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école au niveau doctorat et qualification complémentaire (par exemple, habilitation). • Nomination à la suite d'un appel à candidatures national ou international. • En règle générale, lien avec la pratique professionnelle. • Selon la fonction : qualification en didactique de l'enseignement supérieur. • Activité scientifique reconnue

	<ul style="list-style-type: none"> • En règle générale, les professeurs exercent leur activité principale dans l'institution concernée. Ils apportent une contribution significative à l'enseignement, à la recherche et aux prestations de services dans toutes les matières enseignées. • Pour les professeurs qui travaillent dans des filières d'études réglementées par la CDIP ou le SEFRI, les exigences légales correspondantes s'appliquent.
HES	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école (généralement master, éventuellement doctorat ainsi qu'une qualification complémentaire). • Nomination après appel d'offres national ou international. • Plusieurs années d'une expérience pratique significative. • Qualification en didactique de l'enseignement supérieur. • Expérience de recherche en lien avec la pratique • En règle générale, les professeurs exercent leur activité principale dans l'institution concernée. Ils apportent une contribution significative à l'enseignement, à la recherche et aux prestations de services dans toutes les matières enseignées.
Autres enseignant-e-s	
HEU	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école (au moins master, généralement un doctorat) • Conduite de projets de recherche propres. Pour les catégories supérieures de personnel : Activité scientifique reconnue au niveau international. • Pour les catégories supérieures de personnel : Expérience et qualification avérées dans l'enseignement universitaire ; activités d'enseignement significatives (basées sur la recherche) fondées sur les résultats de ses propres recherches (unité de l'enseignement et de la recherche).
HEP	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école dans la matière à enseigner au moins de niveau master. • Lien avec la pratique professionnelle • Qualification en didactique de l'enseignement supérieur • Activité scientifique reconnue • Pour les enseignants qui travaillent dans des filières d'études réglementées par la CDIP ou le SEFRI, les exigences légales correspondantes s'appliquent.
HES	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école. • Expérience pratique. • Activité habituellement dans l'enseignement. • Qualification en didactique disciplinaire. • Expérience de recherche en lien avec la pratique
Corps intermédiaire - Collaborateurs/collaboratrices scientifique	
HEU	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école (au moins Master) • Conduite de projets de recherche propres • Indépendance croissante dans l'enseignement en lien avec la progression dans la fonction et l'augmentation de l'expérience
HEP	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'une haute école • Lien avec la pratique professionnelle

	<ul style="list-style-type: none">• Conduite de projets de recherche propres• Indépendance croissante dans l'enseignement en lien avec la progression dans la fonction et l'augmentation de l'expérience
HES	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme d'une haute école• Lien avec la pratique• Conduite de projets de recherche propres• Indépendance croissante dans l'enseignement en lien avec la progression dans la fonction et l'augmentation de l'expérience
